DEMANDE DE PRÊT D'AIDE NATIONALE AU LOGEMENT

(Secteur réglementé – Loi n° 1.235 modifiée et Loi n° 887)

Je soussigné(e) (nom d'usage et prénom) _____

de nationalité monégasque ai l'honneur de solliciter l'attribution d'un prêt afin de me permettre de couvrir certaines dépenses occasionnées par l'entrée en location d'un appartement de type F___, sis à Monaco, *(adresse)*

_____

_____

Détail des sommes prises en compte :

- caution (_____ mois de loyer) : _____ €uro
- frais d'agence : _____ €uro
- T.V.A. : _____ €uro

TOTAL : _____ €uro

MONTANT DEMANDÉ _____ €URO
arrondi à la centaine d'€uro inférieure

J'ai pris bonne note que :

✓ **la demande de prêt doit être sollicitée, au plus tard, un mois après la date d'effet du bail ;**

✓ le montant accordé sera remis directement au propriétaire du logement ou à son représentant ;

✓ le remboursement s'opère par imputation sur l'allocation d'Aide Nationale au Logement ;

✓ la durée du prêt est fixée à quatre ans au taux de 0 % ;

✓ cette demande de prêt est subordonnée à la signature, auprès de la Direction de l'Habitat, d'une reconnaissance de dette faisant mention des conditions de remboursement.

Monaco le,

Signature à faire précéder
de la mention « **lu et approuvé** »

Cadre réservé à l'Administration

Prêt accordé : ☐ OUI ☐ NON, motif : _____

PRET N° _____

Montant accordé : _____ Première échéance : _____

Montant de l'échéance : _____ Dernière échéance : _____

N.B. : Tout prêt est subordonné à l'octroi de l'Aide Nationale au Logement, sous réserve de remplir les conditions prévues à l'Article 14 de l'Arrêté Ministériel n° 2024-552 du 10 octobre 2024.

5, promenade Honoré II - Entrée B - BP 631
MC 98013 MONACO CEDEX
Tél. : (+377) 98 98 80 08 / 98 98 44 79
Fax : (+377) 98 98 20 06
dir.habitat@gouv.mc